

FICHE RESERVATION

Fiche d'informations à remplir et à renvoyer par mail : servicecommercial@odelvar.com
Courrier à : Odel - service commercial / réservation groupes - 9 rue d'Antrechaus - 83000 Toulon

Date de la demande :

INTITULE DU GROUPE :

Adresse :

CP : Ville :

Responsable du groupe :

Téléphone : Fax :

E-mail : Mobile :

Séjour

Date arrivée : à :(heure) 1^{ère} prestation :

Date départ : à :(heure) dernière prestation :

Prestation souhaitée : pension complète > petit-déjeuner + déjeuner **OU** pique-nique + diner
 demi-pension > petit-déjeuner + diner
 nuit + petit-déjeuner

Pour la demi-pension et pension complète : vin - 1 pichet (75 cl) pour 4 personnes et café inclus pour les adultes

Nbre de pers. adultes :

Nbre de pers. enfants (3/11 ans) :

Types de Chambres (Souhaits respectés en fonction des disponibilités du centre lors de la réservation.)

Chambre double/twin (sdb et wc privatif) Nbre :

Chambre 3-4 personnes : 1 lit double/twin + lits superposés (sdb et wc privatif) Nbre :

Chambre 3-4 pers. occupée par 2 pers. : 1 lit double/twin + lits superposés (sdb et wc privatif) Nbre :

Chambre multiple/collective (De 4 à 12 personnes, sanitaires sur le palier) Nbre :

Linge de toilette et de lit fourni. Taxe de séjour par nuit et par personne (selon tarif en vigueur) - Arrhes de réservation : 30%. Accès wifi gratuit à code (se renseigner auprès de l'accueil du centre dès votre arrivée)

Autres prestations souhaitées

Remontées mécaniques Nbre de jours :
Nbre d'adulte: Nbre d'enfant :

Location de matériel Nbre de jours :
Nbre d'adulte: Nbre d'enfant :

Assurance neige (+2.50€/j/pers) Nbre de jours :
Nbre d'adulte: Nbre d'enfant :

Cours ESF Nbre de vacances :
Nbre d'enfant :

Assurance Annulation (+4% du prix total du séjour) - à souscrire pour le groupe entier.

*prestations sous réserve de disponibilité, selon demande et nombre d'enfants obligatoire > nous contacter

Conditions de réservations

HORAIRE

A définir selon l'accueil du groupe.

TRANSFERT

SUR DEMANDE et DEVIS : nous pouvons également vous proposer en option d'organiser les transferts gare/aéroport > lieu du séjour.

SUPPLEMENTS et OPTIONS

Toute autre option est aussi à indiquer dès la réservation : activités, excursions, visites, pass transports...

CONDITIONS FINANCIERES

A la signature du devis : 30% d'arrhes

Solde à régler dans les 15 jours avant le début du séjour.

EFFECTIF & REPARTITION

L'effectif définitif de votre groupe sera validé par vos soins au plus tard 15 jours avant le début du séjour, en envoyant un mail au service commercial : servicecommercial@odelvar.com.

Au-delà de ce délai, nous considérons que l'effectif prévisionnel indiqué sur le devis sera celui facturé sauf en cas d'effectif réel supérieur où nous vous facturons la totalité des personnes présentes.

Une rooming-list faisant état de la répartition des personnes dans chaque chambre selon sa capacité vous sera demandée.

ANNULATION

A partir de la date de la signature du contrat de réservation jusqu'à 60 jours avant la date d'arrivée : remboursement de l'acompte ou report.

Entre 60 et 45 jours : 30% du prix par pers. annulée.

Entre 45 jours et 7 jours : 70% du prix par pers. annulée. Accord de 10% du contingent annulé sans pénalité.

A moins de 7 jours : 100 % du prix.

INFORMATION COVID-19 – PASS SANITAIRE

Notre établissement accepte le report, ou faute d'accord, l'annulation de l'événement en cas d'interdiction de voyager ou de se réunir, prononcée par les autorités publiques du pays de départ ou du pays de séjour. Les conditions financières de report ou d'annulation seront celles fixées par les autorités publiques.

Par ailleurs, en application de la loi du Pass Sanitaire imposé dans les structures hôtelières et toutes les structures recevant du public, nous vous remercions de nous indiquer au plus tôt, LE MODE DE VERIFICATION DU PASS SANITAIRE A PRESENTER LORS D'UN CONTROLE A L'ARRIVEE DANS NOTRE ETABLISSEMENT.

Soit un :

- Certificat de vaccination
- Test négatif de moins de 72 heures
- Certificat de test positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois valant comme preuve de rétablissement

Pour vous aider à renseigner les participants au séjour concernant le Pass Sanitaire, nous vous invitons à prendre connaissance de ce dossier émanant du ministère en vous rendant sur le lien ci-dessous

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/08/dossier_de_presse_-_pass_sanitaire_pour_rester_ensemble_face_au_virus_-_08.08.2021.pdf

REGLEMENT INTERIEUR

L'établissement se réserve le droit d'expulser tout client dont l'attitude serait contraire au règlement intérieur de l'installation ou dont les agissements feraient l'objet d'une plainte de la part d'autres clients ou de voisins. Il est rappelé à ce sujet que le tapage nocturne après 22H est réprimé par la loi française. De même, conformément à la loi française, l'établissement est intégralement non-fumeur.